BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Alsace

Décision nº 16846 du 28 novembre 2014 portant promotion du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie d'Alsace

NOR: INTJ1417293S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin.

Vu le code de la défense:

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 16845 du 28 novembre 2014 (NOR: INTJ1417292S),

Décide:

Article 1er

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

I. – L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1er décembre 2014:

Muller, Patrick Nigend: 85 254

II. – Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1er décembre 2014:

Matter, MarcNigend : 94 498Freund, AndréNigend : 103 070Burgun, AlainNigend : 266 857

III. – Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le ler décembre 2014:

Guellec, Pascal Nigend: 352 846 **Thal,** Gérard Nigend: 94 144

IV. – Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Bellon, Olivier Nigend: 266 441

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 novembre 2014.

Le général, commandant la région de gendarmerie d'Alsace, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin, T. THOMAS